Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260126-CC_2026_008-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.008

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 26 janvier 2026 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Vingt Six Janvier Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	44
Pouvoirs :	3
Votants :	47

Date de la convocation : 20 janvier 2026

Date d'Affichage : 27 janvier 2026

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – DELAUNAY Bernard – Joseph ERARD – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Christèle CHALOPIN – Denis CHOPIN – Noël DEMAZEL – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – Marylène LE BERRIGAUD – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Jean-Louis QUILLIOT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Marylène LE BERRIGAUD
Louis FEUVRIER a donné pouvoir à Éric BESSON
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant
Oliver POSTE est représenté par Christèle CHALOPIN, sa suppléante
Pierre THOMAS est représenté par Jean-Louis QUILLIOT, son suppléant

Étaient excusés :
Louis FEUVRIER – V*ice-président délégué*
Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Hubert COUASNON – Christophe DEROYER – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Vanessa GAUTIER – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Laurent LEGENDRE – Antoine MADEC – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260126-CC_2026_008-DE

Fougères Agglomération **2026.008**

2026.008 - Mobilités - Parc de bus - Vente aux enchères de l'ancien matériel roulant

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de la délégation du service public transport conclue avec Transdev, Fougères Agglomération renouvèle régulièrement son parc de bus.

En décembre 2025, le parc se compose de 15 véhicules :

- Deux midibus de marque MAN acquis en 2011: BH – 258 – QE et BH – 298 – QE
- Deux bus standard de marque MAN acquis en 2011: BH – 816 – QE et BH – 833 – QE
- Deux midibus diesel de marque MERCEDES acquis en 2021: FS-020–QS et FS–87– DP
- Deux bus standard hybride de marque MERCEDES acquis en 2021: GC-268-SB et GC-266-SB
- Deux bus standard hybride de marque MERCEDES acquis en 2022: GL-727-TF et GR-787-LG
- Deux bus standard hybride de marque MERCEDES acquis en 2023: GR-797-LG et GR-787-LG
- Deux bus standard hybride de marque MERCEDES acquis en 2024: GY-604-HZ et GY-647-HZ
- Un bus standard hybride de marque MERCEDES acquis en 2025: HG-280-NG

En 2025, Fougères Agglomération a confié à la société AGORASTORE la vente de son bus, immatriculé BH – 825 – EQ, dont la valeur nette comptable est de 0.

AGORASTORE a estimé le véhicule entre 3 000 et 4 000 € TTC net vendeur avant de lancer une période d'enchère entre le 13 mars et le 20 mars 2025.

La dix-huitième et dernière enchère a été de 3 839,16 € TTC net vendeur par la société JACEK PELK FIRMA basé en Pologne.

La cession du véhicule a eu lieu le 5 mai 2025. Le bordereau de recette issu de la vente du BH – 825 – EQ a été daté et réceptionné le 10 novembre 2025.

Il convient de régulariser la situation et de mettre à jour l'inventaire de Fougères Agglomération.

Vu l'avis de la commission Mobilité du 18 décembre 2024, qui a été informée de la vente du bus BH – 825 – EQ prévue en 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ACTER** l'estimation établie par la société AGORASTORE
- **D'APPROUVER** le prix net vendeur d'un montant de 3 839,16 € TTC
- **D'ATTESTER** la cession du bus BH – 825 – EQ établie le 5 mai 2025

Fait et délibéré en séance le 26/01/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU